

## **Mutation des rapports entre migrants burkinabè et leur famille d'origine dans le contexte de la crise de l'ananas à Bonoua**

### **Changes in the relationships between burkinabe migrants and their families of origin in the context of Bonoua's pineapple's crisis**

#### **Résumé**

L'implication des migrants burkinabè dans le développement agricole de la Côte d'Ivoire est un fait partagé de tous. Aussi, cette migration est-elle une source indéniable de développement pour le Burkina Faso par le biais de différentes formes d'aide aux familles d'origine. La sous-préfecture de Bonoua est un exemple de région agricole où le soutien de la communauté burkinabè a été important avec l'essor de l'ananas. Maintenant que cette filière est en crise, l'aide aux parents restés au Burkina Faso, s'effrite. L'objectif de l'étude est d'analyser la nouvelle relation entre les planteurs et leurs parents dans le contexte de la crise de l'ananas. La méthode utilisée pour répondre à cette préoccupation, repose sur une revue de la littérature relative à ce sujet, complétée par une enquête par questionnaire menée auprès de 95 ménages.

Deux résultats majeurs se dégagent de cette étude. Il ressort d'une part que la crise de l'ananas affecte davantage les ménages burkinabè et modifie également les rapports qu'ils entretiennent habituellement avec leurs parents natifs. On retient d'autre part que des stratégies sont adoptées par les planteurs pour ne pas trop s'écarter des normes relationnelles migrants/parents.

**Mots-clés : Bonoua, migrant burkinabè, crise de l'ananas**

#### **Abstract**

The involvement of Burkinabe migrants in the agricultural development of Côte d'Ivoire is widely shared. Thus, this migration is an undeniable source of development for the Burkina Faso through various forms of assistance to their families of origin. Bonoua's sub-prefecture is an example of agricultural area where the support of the Burkinabe community has been significant with the rise of pineapple. Now that the industry is facing a crisis, their support to their families living in Burkina Faso is decreasing. The objective of the study is to analyze the new relationship between Burkinabe farmers and their parents in the context of the current crisis in the pineapple industry. The method used to address this concern is based both on a review of literature concerning this subject and a questionnaire survey conducted within 95 households.

Two major findings have emerged from this study. First, it is clear that the crisis of pineapples affect more Burkinabe households and modifies the relationships they usually have with their native parents. On the other hand, we notice that strategies are adopted by farmers so as not to deviate too much from the relational standards between migrants and parents.

**Keywords: Bonoua, burkinabe migrant, pineapple's crisis**

## I. Introduction

En représentant près de 40% de la population rurale (INS, 1998), la communauté burkinabè a fait de l'ananas, son principal produit de rente à Bonoua (Colin, 2012). Dans cette sous-préfecture du sud-est ivoirien, le droit à la possession est exclusivement réservé aux autochtones de sorte que les Burkinabè n'accèdent à la terre que par la location. Il leur est impossible de développer les cultures pérennes; l'ananas a été pour eux, la seule spéculation d'exportation. Le succès de l'ananas-export dans les années 1970, a fait de Bonoua, une localité très attractive pour les Burkinabè (Colin, 2012).

Des raisons fondamentales qui sous-tendent l'émigration burkinabè, figurent la pauvreté et les conditions défavorables de développement de l'agriculture (MEF, 2000 ; Dabiré et Ilboudo, 2004 ; Younoussi, 2004). Dans ce climat d'incertitude, la migration apparaît comme la solution immédiate des populations rurales. Ceci est d'autant plus vrai que « la pauvreté demeure un phénomène essentiellement rural car, en 1998 par exemple, 94% des pauvres sont du milieu rural contre seulement 6% en milieu urbain », selon Younoussi et Piché (2003). En occupant plus de 85% de la population active (MEF, 2000 ; Dabiré et Ilboudo, 2004), le secteur agricole burkinabè est devenu la principale source d'approvisionnement en main-d'œuvre à d'autres pays de la sous-région, singulièrement la Côte d'Ivoire dont l'apport des migrants dans l'économie de plantation a été déterminant (Mahamadou, 2003).

Le phénomène migratoire est dû à un déséquilibre socio-économique entre le pays de départ et celui qui reçoit. Ainsi, la Côte d'Ivoire accueille 90% des émigrants burkinabè (Dabiré et Ilboudo, 2004). « Cette prédominance des migrations vers la Côte-d'Ivoire trouve ses racines dans l'histoire coloniale et le développement des productions agricoles et industrielles ivoiriennes qui a permis par la suite d'assurer la relève », ajoutent-ils. Les conséquences de l'émigration burkinabè sont diversement interprétées. MEF (2000) considère qu'elle a provoqué « l'effritement de la famille burkinabè ... et a sérieusement affecté les valeurs qui s'enseignaient dans ce cadre social de base et qui soutenaient et entretenaient la cohésion sociale ». Mais, pour bien d'autres auteurs, la migration est bénéfique pour les individus qui migrent ainsi que pour leur famille native. La migration a un facteur socio-économique et d'emplois (Ambrosetti et Tattolo, 2008; Blion et Bredelou, 1997; Dabiré, 2007). Le soutien apporté au pays d'origine est traduit sous diverses formes comme le fait remarquer Younoussi (2008) : « ... ces liens se manifestent le plus souvent par l'envoi d'argent pour un investissement individuel (la construction de maisons de qualité (latrines aménagées, carrelage et/ou ciment du sol), l'achat de biens) ou collectif (construction d'école, de centre de santé, de forage, etc.) ou pour soutenir le groupe familial resté sur place et parfois un retour définitif après accumulation d'expérience et de capital financier. » Daffé (2009) considère les transferts de fonds effectués aux parents comme un « contrat d'assurance, explicite ou tacite, par lequel le migrant protège les bénéficiaires contre toutes sortes de risques ». En somme, « pour les pays d'origine, elle constitue une aide au développement par le biais des rapatriements de fonds », précisent Dabiré et Ilboudo (2004). Pour toutes ces raisons, « la migration est souhaitée par le ménage », (Dabiré, 2007). « La migration devenue nécessité intégrée par le groupe familial, et de façon plus générale, par les structures de socialisation de la communauté, s'est donc imposée assez facilement à cause du très fragile équilibre entre, d'une part, les faibles rendements agricoles, et d'autre part, les besoins sans cesse croissants des populations rurales », précise l'auteur. De ce fait, les rapports entre migrants et parents restent étroits. Le lien est d'autant plus avéré que Dabiré (2007) affirme que « l'explication de la migration ne devrait pas s'en tenir aux seules caractéristiques individuelles des migrants en les détachant de tout contexte. On doit remonter au niveau des ménages d'appartenance des individus. » En effet, précise-t-il, « l'individu ne peut se concevoir en dehors du groupe ».

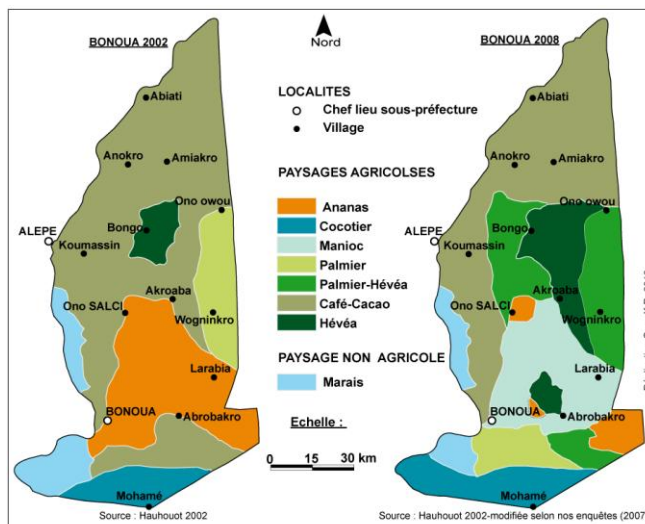
L'essor de l'ananas à Bonoua s'est accompagné d'une aide remarquable des planteurs à leurs parents. Selon Kouakou (1999), « les exploitants burkinabè effectuent le plus de transferts faisant ainsi d'eux les principaux donateurs ». Mais, la crise de l'ananas assèche les envois d'argent. Autrement dit, cette crise impacte les relations entre les producteurs burkinabè et leurs parents restés au pays. Le glissement des rapports migrants/parents vers la réduction de l'aide se place au cœur de cette étude. Il pose le problème du déséquilibre entre les capacités financières des ménages burkinabè de Bonoua et les besoins de leurs familles (d'ici et du Burkina Faso). La question centrale qui guide cette réflexion est la suivante: Quelle possibilité est-elle offerte actuellement aux paysans pour maintenir l'aide aux parents restés au pays ? Autrement dit, la culture du manioc leur offre-t-elle l'opportunité de répondre aux demandes des parents comme ce fut le cas des années de l'ananas ?

Si on part du fait que « la migration est une stratégie collective de minimisation des risques » comme le dit Dabiré (2007), il serait important de réfléchir à la question de savoir si les risques sont dans tous les cas minimisés surtout en situation de crise économique dans le pays d'accueil. Peut-on considérer la reconversion en culture de manioc comme une solution permanente à la crise de l'ananas ? Face à cette crise, les planteurs burkinabè se sont-ils mis définitivement à l'abri en investissant dans le manioc ? Dans le contexte de la dynamique agricole dans nos pays du sud, cet article est une contribution aux débats autour de l'implication du vivrier marchand dans les revenus des paysans ivoiriens notamment en zone forestière.

## II. Méthodologie

Cette étude est menée sur le territoire de Bonoua notamment sur l'espace de prédilection de l'ananas et du manioc (carte n°1). En effet, l'espace de production de l'ananas a été occupé par la culture du manioc au lendemain de la crise de l'ananas. C'est un espace marqué par la forte présence burkinabè du fait de la forte implication de cette communauté dans l'ananas et maintenant dans le manioc. L'objet de l'étude étant le rapport actuel entre les planteurs burkinabè et leurs parents, nous nous sommes intéressé qu'aux villages d'allogènes. Parmi eux, nous avons choisi Tchetchimbé, Samo et Abrobakro. Nous avons interrogé le 1/20<sup>ème</sup> des ménages (INS, 1998) dans chacun des villages. Ce qui équivaut à 17 ménages à Tchetchimbé, 66 à Samo et 12 à Abrobakro. Soit un total de 95 ménages. Seuls les chefs de ménage burkinabè ont été concernés par l'enquête. Le questionnaire a porté sur les rapports entre les migrants et leurs parents aux deux périodes de production de l'ananas et du manioc. Les paysans se sont prononcé sur les opportunités et les difficultés à transférer de l'argent sur les deux périodes. Avec la crise, ils ont sans doute changé de stratégies. Lesquelles ?

Carte n°1 : Dynamique du paysage agricole de Bonoua de 2002-2007



### **III. Résultats et discussion**

#### **III.1- Difficultés de commercialisation et effondrement de l'ananas à Bonoua**

L'ananas est produit essentiellement pour le marché international. Devenu trop exigeant, le fruit ivoirien n'a pu supporter la concurrence internationale.

##### **III.1.1- La trop grande exigence de l'Union Européenne, le plus grand marché de l'ananas ivoirien**

Recevant la grande part de l'ananas ivoirien, le marché de l'Union Européenne va devenir à la fin des années 1990, une véritable contrainte pour le producteur ivoirien, moins averti pour répondre dans un temps court, aux exigences sans cesse croissantes de l'Europe. Une production supérieure à la demande entraîne un refus du surplus au quai fruitier d'Abidjan. Et si l'offre est inférieure à la demande, il revient aux paysans de verser de l'argent en guise de compensation des places vides du bateau. De plus, pour être accepté, l'ananas doit être conforme à des normes européennes très restrictives. Les pertes sont alors énormes à l'arrivée de l'ananas. Car après un long temps de voyage, le contrôle est repris à l'arrivée du bateau. Si un seul fruit est atteint de tâches noires, c'est toute la palette (environ 800 ananas) qui est refusée (Oura, 2010). D'Abidjan au consommateur européen, le producteur doit en outre supporter tous les frais de contrôle qualité ajoutés à ceux du conditionnement, du transport par bateau et même du transport des produits refusés à l'arrivée. Bref, les conditions d'exportation de l'ananas sont difficilement supportables par les paysans ivoiriens. La réception de l'ananas exige en effet, des conditions que seules des producteurs mieux avertis et disposant d'assez de moyens peuvent remplir. Ainsi, la rude concurrence internationale à laquelle est soumis l'ananas, va tourner à l'avantage de celui du Costa Rica. En passant de 30,7% en 1997 à 42,1% six ans après, le Costa Rica est devenu depuis 2003, le plus grand fournisseur de l'Union quand la part ivoirienne tombait à 39,4%. La chute s'est poursuivie au point de se retrouver à seulement 12% en 2006 (Oura, 2010). Bien d'autres raisons peuvent toutefois expliquer cette chute.

##### **III.1.2- La crise sociopolitique et son impact sur la production de l'ananas à Bonoua**

Il est vrai que les difficultés de commercialisation auxquelles étaient confronté le fruit ivoirien, constituaient depuis la fin des années 1990 déjà, des signes d'une crise probable dans la filière (Oura, 2010), mais, la crise militaro-politique de 2002 a sans doute accéléré le processus. La commercialisation des fruits a été rendue difficile par la fermeture momentanée des frontières nationales. En outre, le climat d'insécurité créé par la crise militaro-politique a fait augmenter l'assurance des bateaux à destination du pays. L'ananas ivoirien est alors mal vendu. Aussi, les conditions de développement de l'ananas sont-elles défavorables, surtout que la filière est tenue par les allogènes burkinabè. Ces derniers ont été confrontés à des manifestations à relent xénophobe de jeunes autochtones. Cette jeunesse a procédé en cette année 2002, à l'arrachage de plants de l'ananas (Kouamé, 2006), avant de sommer les Burkinabè à retourner dans leur pays d'origine. Si l'intervention des chefs coutumiers et des responsables des allogènes a permis de mettre fin à ces événements malheureux et de rétablir les traditionnelles relations interculturelles, il n'en reste pas moins vrai que leurs effets sur la pratique agricole notamment sur la culture de l'ananas restent marqués. La psychose installée a provoqué le retour de planteurs surtout les femmes et les enfants au Burkina Faso. Alors que ce retour a concerné plusieurs régions du pays, Bonoua en a particulièrement payé un lourd tribut puisque cela s'est fait dans un contexte où la main-d'œuvre rémunérée s'y est raréfiée. La crise a provoqué par ailleurs un déplacement de paysans vers le nord de la sous-préfecture

pour s'adonner à l'hévéaculture (généralement en tant que manœuvres agricoles) ou vers d'autres localités du pays notamment le sud-ouest (Oura, 2010).

La crise sociopolitique a donc installé la filière de l'ananas ivoirien - produit à 75% par Bonoua - dans une crise marquée par la baisse des revenus paysans. Dès lors, l'ananas est abandonné pour le manioc.

### **III.2- Les raisons de la reconversion en faveur de la culture du manioc**

La reconversion des cultures est un phénomène courant dans les campagnes ivoiriennes. Cela se traduit par les dynamiques rurales en cours. En situation de crise dans certaines filières, les paysans s'adonnent à d'autres, jugées plus rentables. A Bonoua, le manioc a pris de l'essor en se substituant à l'ananas en crise.

#### **III.2.1- L'investissement à perte dans la filière de l'ananas au début des années 2000**

L'ananas-culture a démarré à Bonoua bien avant les indépendances. Elle se développait sous la forme de production industrielle par la société de transformation SALCI<sup>1</sup> établie dans le village d'Ono-Salci, non loin de la lagune Ono. Mais, l'ananas de conserve est devenu peu rentable à la fin des années 1970 précipitant ainsi la fermeture de l'usine. Les manœuvres se sont alors investis dans la production de l'ananas-export à leur propre compte. La rentabilité du fruit a tellement été grande que la région est devenue une zone d'accueil de burkinabè. Ils ont pu faire fortune avec cette culture, le produit de marque de Bonoua. Cette situation a donc favorisé les rapports entre les planteurs burkinabè et leurs parents du Burkina Faso. Mais, les conditions de commercialisation de l'ananas sur les marchés occidentaux se sont progressivement détériorées au point où les revenus paysans se sont réduits. Depuis 2002, les producteurs vendent à perte sur ces marchés (Oura, 2010 et 2012). Désespérés et convaincus de ne plus pouvoir tirer de profit avec cette culture, ils se sont finalement inscrits dans la logique de la reconversion. Si les autochtones Abouré investissent désormais dans le caoutchouc, culture hautement rentable en ce moment, le manioc est la seule culture qui s'est offerte aux migrants. Ils s'adonnent à ce vivrier par contrainte des règles coutumières locales.

#### **III.2.2- La contrainte foncière emmène les allogènes à recourir à la culture du manioc**

La population autochtone reste attachée à la coutume surtout aux questions relatives à l'héritage et à la gestion foncière. Dans cette région, la terre est le bien de la communauté et reste inaliénable. Dans ce contexte, les non-autochtones n'ont pas droit à la terre pour la pratique des cultures pérennes. Ainsi, alors que les autochtones ont eu la possibilité de diversifier les cultures (cacao, hévéa, palmier à huile, etc.), les Burkinabè ont été contraints à ne pratiquer que le manioc. En tant que culture annuelle, c'est la seule spéculation dont ils ont la possibilité de développer en dehors de l'ananas dont ils avaient l'habitude de pratiquer. Face à cette contrainte, les migrants vont exploiter les atouts des marchés locaux notamment celui d'Abidjan.

#### **III.2.3- Le marché d'Abidjan, un débouché pour le manioc de Bonoua**

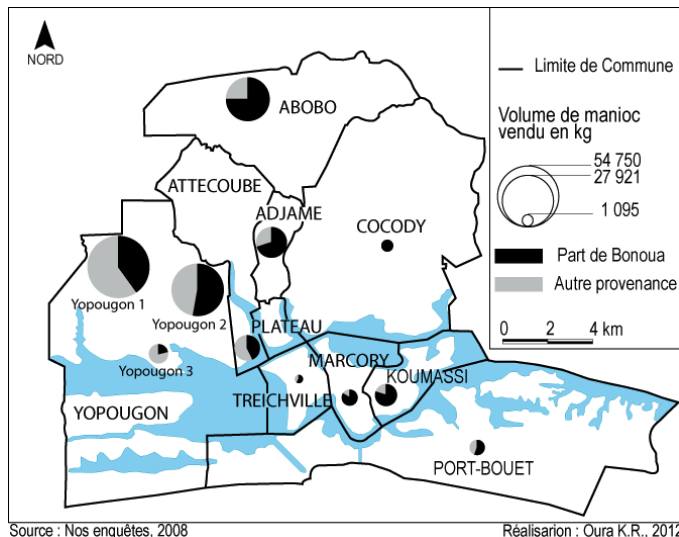
Contraints à la pratique du manioc, les burkinabè investissent dans cette culture; ils comptent faire des économies à partir des atouts que leur présentent les marchés abidjanais (Oura, 2012). D'après l'auteur, la demande de la métropole en produits alimentaires locaux est très forte. Cela s'est fait également dans le contexte de la crise alimentaire mondiale qui a provoqué la flambée des prix des denrées importées notamment le riz. Le privilège étant accordé aux produits locaux, le manioc devient une denrée très sollicitée sur nos marchés. Ce vivrier a l'avantage d'être consommé sous forme de divers mets (Oura, 2010). C'est un

---

<sup>1</sup> Société Alsacienne de Côte d'Ivoire

produit dont la demande sur les marchés locaux ivoiriens a pris de l'importance (Chaléard, 1996). La demande est d'autant plus grande que la population abidjanaise s'est accrue très rapidement. Avec la crise militaro-politique, la métropole abrite aujourd'hui, plus de 3 millions d'habitants, après avoir accueilli une importante population venue de l'intérieur du pays, fuyant la guerre. L'offre à cette demande ne peut être assurée par la périphérie urbaine, elle est faite par les villes de l'hinterland. Bonoua figure en première place en fournissant plus de 40% du manioc frais vendu sur les marchés de gros d'Abidjan (Oura, 2010). Son poids dans l'approvisionnement est traduit par la part de tonnage fournie par commune (carte n°2).

Carte n°2 : Part de Bonoua sur les marchés de gros du manioc



La distribution se fait autour d'une organisation qui se fait depuis les lieux de production jusqu'aux commerçants établis à Abidjan. Toutefois, les revenus tirés de ce vivrier ne satisfont pas la majorité des planteurs de Bonoua, habitués à faire d'importants bénéfices avec l'ananas. Dans ces conditions, les impacts de la crise sont toujours ressentis dans la région.

### III.3- L'impact de la crise de l'ananas sur les rapports migrants/parents

La plupart des migrants burkinabè ont maintenu un lien étroit avec leur pays d'origine à travers les transferts et aides accordées aux parents qui y sont restés. Le maintien du lien est d'autant plus nécessaire que ceux qui sont restés veillent sur leurs parents géniteurs d'âge avancé mais aussi sur certains biens (maisons, activités économiques, etc.). Nonobstant cet intérêt à maintenir le contact avec le territoire d'origine, les relations connaissent une baisse d'intensité. La chute des revenus dans le cas de Bonoua en est la principale cause.

#### III.3.1- Les revenus du manioc insuffisants pour répondre aux sollicitations des ménages

Selon Daffé (2009), « la décision d'émigrer est directement fonction des perspectives d'emploi et de l'espérance de revenus plus élevés dans le pays de destination. Plus les différences salariales et les opportunités de travail dans les pays d'accueil sont grandes, plus la propension à émigrer est forte. » C'est ainsi qu'entre 1980 et 2000, l'ananas a été un facteur d'attraction de Burkinabè. Avec la crise, le manioc a joué un rôle important dans le maintien de la majorité de ces migrants. En effet, en situation de crise dans les filières industrielles, les paysans s'adonnent au vivrier marchand (Chaléard, 1996). A l'opposé de l'ananas dont la commercialisation reste dépendante des exigences des marchés mondiaux, le manioc présente l'avantage de se vendre localement, avec moins de contraintes. Le manioc est directement écoulé sur le marché abidjanais sans que les racines ne subissent de conditionnement ou de

contrôle phytosanitaire, deux étapes souvent préjudiciables à l'ananas. Elles sont en effet à l'origine de pertes dues aux refus de certains fruits. En dehors de ces atouts qu'on peut reconnaître à la culture du manioc au regard des difficultés de commercialisation de l'ananas, une analyse plus fine permet de dévoiler les faiblesses de celle-là. Il ne fait aucun doute, le manioc est loin de satisfaire les producteurs comme l'ananas a réussi à le faire durant plusieurs années. «Il n'y a pas de comparaison à faire entre ces deux cultures. Le manioc n'arrive pas à faire ce que l'ananas a fait durant des années. Avec le manioc, nous n'arrivons plus à prendre en charge les besoins de nos familles. Nous le faisons parce que nous n'avons pas le choix en ce moment.», d'après un enquêté de Samo. Pour plus de 85% de planteurs burkinabè, la pratique du manioc se justifie principalement par la contrainte foncière à laquelle ils sont confrontés contrairement aux autochtones Abouré.

Si l'ananas ne se vend plus dans les mêmes conditions qu'auparavant au point d'en faire une comparaison avec le manioc, il n'en reste pas moins vrai que les revenus de celui-ci ne permettent pas aux agriculteurs d'assurer certains besoins qu'ils parvenaient à faire avec l'ananas. Notre étude de thèse révèle néanmoins un revenu moyen annuel par paysan oscillant entre 600 000 et 800 000 FCFA. Ce qui reste insuffisant pour les producteurs de manioc à faire face à nombre de leurs besoins. En outre, ils travaillent désormais sans manœuvre, contraints à la main-d'œuvre familiale que l'éducation des enfants tend à réduire la force. En effet, le retour de certains planteurs burkinabè au pays natal, renforce les difficultés qu'ont ceux qui sont restés, à faire venir de nouveaux volontaires. Mais, les producteurs expliquent aussi l'absence de manœuvre par leur incapacité à les rémunérer du fait de la faiblesse des revenus tirés du manioc. Ils éprouvent également des difficultés à faire face aux prix du louage de la terre. Si les producteurs parvenaient avec l'ananas-culture, à louer la terre à un prix moyen de 75 000 FCFA l'an, ce n'est pratiquement plus le cas avec le manioc aujourd'hui. A ce même prix, le coût de production grève le revenu paysan puisque le prix d'achat du manioc reste nettement inférieur à celui de l'ananas d'autrefois. Le prix tend d'ailleurs à s'augmenter dans le contexte actuel où le problème du foncier est crucial dans cette localité du fait de la récupération progressive de certains espaces pour l'hévéaculture (Bipko, 2011). En outre, la production du manioc marchand à Bonoua, fait nécessairement intervenir des intrants (herbicides et fertilisants) qui augmentent le coût de production. De plus, contrairement à ce qui est couramment pensé, les travaux dans l'exploitation du manioc sont plus fatigants que dans l'ananas-culture. Selon les paysans, une exploitation de l'ananas fait moins intervenir l'effort physique surtout qu'ils employaient des manœuvres. Dans le manioc, l'herbicide ne peut être appliquée à toutes les périodes du cycle cultural contrairement à la culture de l'ananas. Autant les conditions de travail des paysans se dégradent avec le manioc, autant ils ne parviennent plus à conserver le rythme habituel d'intervention auprès des parents restés au Burkina Faso.

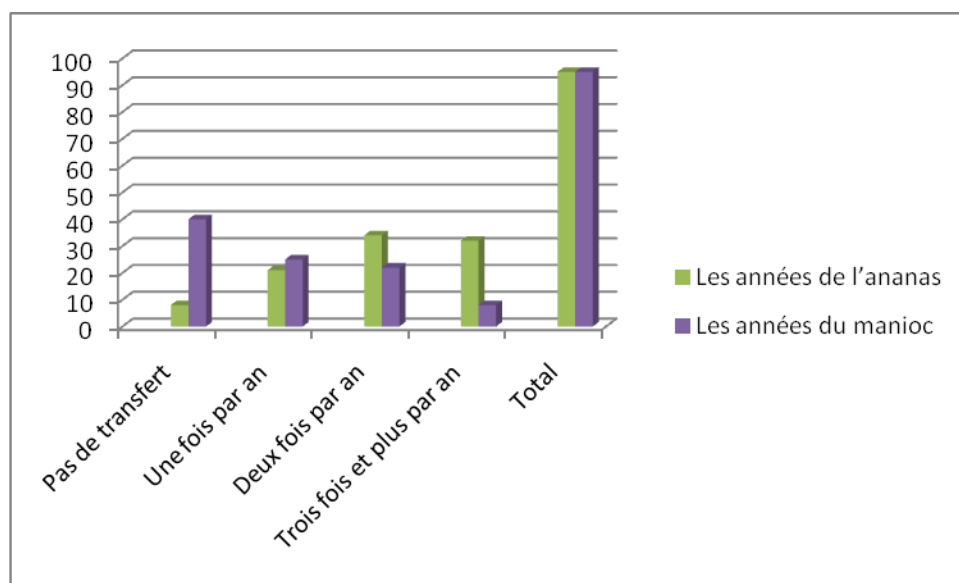
### **III.3.2- Difficultés pour tenir les engagements habituels entre les paysans burkinabè et leurs parents**

L'agriculture a participé au développement de la ville de Bonoua. Par type d'activité, l'agriculture représente plus de 72% dans la construction d'habitats. Mais, alors que les autochtones s'appuient sur les retombées agricoles pour construire la ville, la participation des allogènes est très limitée. Plus de 80% des propriétaires de maison sont des autochtones Abouré (Oura, 2010). En revanche, les burkinabè se sont illustrés par leur forte implication dans le développement de leurs régions d'origine.

Ainsi, la migration burkinabè est souhaitée et décidée par la famille. Dans son fonctionnement, le phénomène de la migration ressemble à une sorte de système dans lequel chacun a un rôle à jouer. En effet, autant le migrant doit envoyer de l'argent comme le soulignent plusieurs chercheurs, autant le migrant n'aurait pu effectuer le déplacement s'il

n'est pas en interaction avec d'autres membres de sa famille. Dans ce contexte, aller en aide à la famille originelle, devient une nécessité. C'est ce qui explique l'investissement de ces migrants dans ce rapport qui les lie à leurs parents. Dans le cas de Bonoua, le rapport est entretenu par les nombreux transferts d'argent que font les paysans. Les transferts ont été davantage importants pendant les années glorieuses de l'ananas (Kouakou, 1999). Cet acte comme premier signe de maintien du rapport dans le système migratoire est lui-même dépendant de la capacité dont dispose le migrant à effectuer le transfert. Cela dit, le lien entre le rythme de transfert ou la somme transférée et le niveau de revenu des donateurs est essentiel. C'est alors que la baisse du revenu paysan relative à la crise de l'ananas influence en ce moment les possibilités d'apporter de l'aide à la famille (figure n°1).

Figure n°1 : Fréquence des transferts d'argent vers le Burkina Faso



Source : Nos enquêtes, 2012

Le premier enseignement qu'on peut tirer de cette figure, c'est le changement de fréquence des envois pendant les périodes glorieuses de l'ananas et de celles du manioc. Au temps de l'ananas, les paysans faisaient assez plus régulièrement les transferts contrairement à la période actuelle du manioc où la baisse des revenus ne permet plus aux donateurs de maintenir le rythme de transfert. Le pourcentage de ceux qui n'en font pas du tout, est en augmentation (42,1%). Bref, il est maintenant difficile pour le migrant de tenir les engagements habituels à faire parvenir à la grande famille, une partie des bénéfices tirés de l'activité menée dans le pays d'accueil. Par ailleurs, il serait intéressant de s'interroger sur les motifs d'envoi d'argent. Selon Daffé (2009), trois raisons sous-tendent ce geste. Il peut être fait pour « constituer une épargne en vue de dépenses de consommation ou d'investissement futures » ou par « un comportement altruiste » qui signifie la volonté du migrant à « contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ». Le troisième, selon lui, correspond à l'« exécution d'un contrat d'assurance, explicite ou tacite, par lequel le migrant protège les bénéficiaires contre toutes sortes de risques ». Ce qui voudrait dire qu'en cas de difficultés économiques dans le pays d'accueil, les migrants ont la possibilité d'intervenir selon l'intérêt qu'ils accordent à chacun des motifs d'envoi d'argent. En effet, ce n'est pas dans tous les cas que le souci de venir en aide soit maintenu, comme on peut le constater à travers l'avertissement de Daffé (2009) : « Cependant, le processus décisionnel qui amène l'immigré, une fois son « projet » migratoire réussi, à envoyer de l'argent à sa famille est de



nature relativement différente de celui qui l'a conduit au départ. » En outre, « il peut arriver cependant que, par un effet d'aléa moral, les bénéficiaires n'utilisent pas les transferts pour les emplois auxquels ils sont destinés », précise l'auteur. Sans doute que les migrants seraient en train de prendre de nouvelles dispositions, même si la responsabilité de la crise n'est pas à proscrire.

### III.4- Les stratégies adoptées par les planteurs

En plus des transferts, les visites aux parents occupent une place de choix dans cette interdépendance entre le migrant et la grande famille. Mais, les difficultés à faire des économies avec la culture du manioc, emmènent les paysans à ne plus privilégier les voyages.

#### III.4.1- Les ressortissants burkinabè renoncent de plus en plus au mouvement de retour

Avec la crise, ils sont soumis à des contraintes de sorte qu'ils se privent maintenant de certains engagements aussi bien dans l'espace de départ que d'accueil. A l'endroit des parents, il n'est plus nécessaire de leur rendre couramment visite. La crise est d'autant plus ressentie que certains allogènes ont mis fin au retour saisonnier au pays. Quand ce n'est pas le cas, on met désormais un peu plus de temps pour effectuer le prochain voyage. Ils expliquent que les déplacements annuels étaient très coûteux car en plus du coût de transport, ils étaient l'occasion pour les parents de recevoir de nombreux présents. Ils investissent aussi dans l'immobilier et profitent aussi de ce passage pour célébrer des mariages et funérailles.

Le renoncement au voyage obéit donc à un souci de réduire les dépenses que nécessitent les rapports sociaux liés au phénomène migratoire. En effet, en plus du prix du transport qui n'est plus à la portée de tous, le voyageur est tenu d'effectuer d'autres dépenses durant son séjour au Burkina Faso. Les migrants sont obligés d'agir désormais sur le temps de retour au pays ; on y retourne moins régulièrement qu'au temps de l'ananas. En prolongeant donc le temps de retour, ils comptent ainsi augmenter la somme annuelle transférée tout en se passant encore de certaines dépenses que leur présence aurait pu susciter. L'espacement des voyages est remarquable (tableau n°1) et s'explique également par la crise dans la filière de l'ananas.

Tableau n°1 : **Fréquence des déplacements vers le Burkina Faso**

<b>Fréquence</b>	Aucun déplacement	Une fois par an	Un voyage tous les deux ans	Un voyage tous les trois ans	Après quatre ans et plus	Total
<b>Epoque</b>						
Les années de l'ananas	9	24	29	19	14	95
Les années du manioc	10	11	20	27	27	95

Source : **Nos enquêtes, 2012**

Non seulement, les migrants envoient moins régulièrement de l'argent à la famille d'origine, ils ne parviennent pas non plus à maintenir le contact qui se faisait assez plus régulièrement avec les voyages. S'il s'agit de solutions immédiates apportées aux contraintes actuelles, les migrants comptent s'en sortir avec des solutions durables, ils maintiennent l'investissement dans l'éducation de leurs enfants.

#### III.4.2- L'investissement dans l'éducation des enfants et dans l'activité informelle au niveau de la ville

Malgré la crise, les paysans accordent encore une place de choix à l'éducation. Nous avons enregistré des cas où certains enfants (7 au sein de l'ensemble des ménages enquêtés)

n'ont pu aller à l'école du fait des difficultés que rencontrent les parents à assurer la scolarité. Selon les parents concernés par ces cas, ils parvenaient auparavant à assurer parfaitement la scolarité des enfants. En dehors de ces cas, les paysans manifestent dans l'ensemble, de l'intérêt pour l'éducation des enfants. Ils expliquent leur investissement dans l'école en dépit des difficultés qu'ils rencontrent en ce moment, par leur volonté d'apporter des solutions durables aux crises récurrentes qui secouent l'activité agricole. Les propos de l'un des paysans d'Abrobakro expliquent bien cet état de fait : « Ce n'est pas maintenant que nous avons compris l'importance de l'école. Nous sommes aujourd'hui à la troisième crise de l'ananas et il nous faut comprendre que la solution n'est pas dans l'agriculture. Chacun de nous a envie de sortir un jour de ces calvaires. C'est pour ça que malgré le départ des manœuvres, nous sommes obligés d'envoyer les enfants à l'école. Tant qu'on aura les moyens de le faire, l'éducation va occuper une place prépondérante dans nos dépenses. » Cette tendance à privilégier la famille nucléaire s'inscrit dans l'analyse de Dabiré (2007) lorsqu'il fait remarquer que « la migration serait, sur un plan micro, une réponse individuelle aux déséquilibres des rémunérations du travail entre régions ou pays ». Ambrosetti et Tattolo (2008) abondent dans le même sens lorsqu'ils expliquent à partir de la théorie économique néoclassique qu'en migrant, l'individu prend des décisions visant à l'optimisation de son propre bien-être : « Au niveau micro, l'émigration constitue un fait personnel de l'individu qui entend de cette façon à maximaliser son propre revenu dans le cadre d'un bilan positif coûts/bénéfices concernant le transfert ».

L'éducation, en contribuant au renforcement des capacités des membres de la famille nucléaire, l'importance accordée à elle, apparaît comme une volonté des paysans à trouver des solutions durables à la crise. Toutefois, cela s'oppose au principe collectif de la migration qui commande une aide accrue des migrants à l'endroit des autres membres de la grande famille. Les exigences de la scolarisation dans un contexte où la crise ne permet plus de disposer d'assez de moyens, influencent les relations entre les migrants et les parents. Bien que les paysans se soient inscrits dans une logique salubre, il n'en reste pas moins que la scolarité des enfants renforce les difficultés à transférer de l'argent, comme le dit un paysan de Samo : « L'école demande beaucoup plus de moyens mais nous sommes aujourd'hui obligés de faire le choix entre envoyer de l'argent et s'occuper de l'éducation de nos enfants. Très souvent, l'école est privilégiée et les contraintes de voler au secours de nos parents qui sont restés deviennent grandes. » Sur cette base, les migrants seraient en train de privilégier les intérêts de la famille nucléaire au détriment de ceux qui sont restés au pays. Pourtant, d'après Mahamadou (2003), aux premières crises agricoles au niveau national, la réaction des migrants burkinabè a été différente de celle des ivoiriens : « Contrairement aux autochtones, les immigrants burkinabè n'ont pas adopté une stratégie de sortie de l'économie rurale par la scolarisation massive des enfants. » Mais, la plupart estiment qu'ils n'ont pas encore la solution à leurs problèmes. Ne pas tenir leur engagement vis-à-vis de la grande famille, devient pour eux le début d'une nouvelle crise à laquelle, il faudra faire face. « Nous allons retourner tôt ou tard au pays. Et comment allons-nous regarder les parents ? Eux-aussi, ils ont leurs besoins et souvent plus grands que les nôtres, ici. Cela signifierait que nous n'avons plus de racine. Nous ne pouvons pas vivre longtemps dans cette situation », témoigne à Tchetchimbé, l'un des paysans. Les migrants sont toujours à la recherche de solutions car ils considèrent qu'« elles ne seraient pas dans la réduction ou l'affaiblissement des relations avec la base ». S'il semble que la majorité des paysans comptent résoudre le problème de la baisse de leur revenu par l'école, il en existe qui veulent y arriver par d'autres chemins. Certains investissent désormais dans le secteur informel. Ils envoient leurs enfants en ville pour trouver du travail dans divers métiers (menuiserie, mécanique, conduite, etc.). Mais, ce sont des raccourcis que ces paysans prennent pour réduire les charges du ménage. En effet, dans l'informel, les enfants parviennent à se prendre rapidement en charge tout en faisant face à

certains besoins de la famille. Les petits métiers prennent de plus en plus de l'importance dans la ville du fait de la crise agricole à Bonoua (Oura, 2010). Beauchemin et Schoumaker (2004) affirment que « plusieurs auteurs font ... remarquer que la migration rurale-urbaine peut avoir des effets favorables sur la performance économique du pays, sur le bien-être des migrants et même sur les populations rurales ». Mais, dans ce cas qui nous occupe, l'aide ne sera-t-elle pas destinée aux ménages burkinabè de Bonoua plutôt que de prendre le chemin du Burkina Faso ? En effet, la propension des parents à encourager leurs enfants à apprendre très tôt un métier est encore une preuve que les paysans ne parviennent plus à répondre à certains besoins des familles. Bref, la région ne présente plus les conditions de satisfaire aux besoins sans cesse croissants des ménages. En fin de compte, il est à craindre dans les années à venir un délestage démographique dans les campagnes de Bonoua. Les facteurs sont l'importance accordée à l'école, la tendance des déscolarisés à s'adonner aux activités informelles et la migration de certains paysans causée par les contraintes foncières.

### **Conclusion**

Après la crise de l'ananas, les Burkinabè ne produisent que le manioc dont les revenus sont moins importants. Le recours donc au manioc semble ne pas avoir suffisamment résolu le problème. Malgré l'essor de ce vivrier marchand à Bonoua, les bénéfices que les producteurs en tirent, sont restés moins élevés que ceux dont ils ont pu avoir avec l'ananas. Cela montre bien que le regain d'intérêt pour le manioc est moins un choix délibéré, opéré par les paysans; ils ont sans doute agi sous l'effet de la contrainte foncière. Dans ce cas de Bonoua, la reconversion agricole au profit d'un vivrier marchand qu'est le manioc, est loin de satisfaire aux attentes des paysans. En effet, la contrainte foncière qui s'explique par l'impossibilité pour les étrangers de s'adonner aux cultures pérennes n'est pas un fait nouveau dans la sous-préfecture. Mais, elle est beaucoup plus ressentie aujourd'hui parce que les revenus des paysans ne leur permettent pas d'y faire face. Les conditions de vie des migrants se détériorent progressivement et cela est ressenti sur les rapports migrants/parents. La crise réduit les relations habituelles entre membres de familles migrantes mais crée de plus en plus des conditions pour ces allogènes de rechercher des solutions durables aux crises agricoles. Cette communication constitue pour nous, une intervention dans les débats qui se font de plus en plus autour des comparaisons faites entre les cultures d'exportation et les vivriers marchands. Des recherches comme celle de Chaléard en 1996, ont révélé la rentabilité grandissante de vivriers marchands. Mais, dans le contexte actuel où l'utilisation des pesticides et des herbicides ainsi que la location des terres, ont fait augmenter les coûts de production, nous pensons qu'il serait une erreur de croire que cela vaut pour toutes les cultures. En outre, chaque région a sa particularité qui doit compter pour une telle comparaison.

Ce papier révèle aussi l'existence d'un rapport étroit entre la conjoncture économique dans le pays d'accueil des migrants et la capacité qu'ils auront à soutenir les parents laissés au pays. Pour ne pas faire suffisamment d'économie à Bonoua, la zone d'accueil, les planteurs burkinabè ne parviennent plus à répondre aux besoins de leurs familles. Mais, dans cette mauvaise passe, la majorité positionne l'éducation comme l'une des charges primordiales auxquelles il faut faire face.

### **Bibliographie**

Ambrosetti, E. et Tattolo, G. (2008). Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations. *Démographie et cultures*, Actes des colloques de l'AIDELF, 3-16.

Beauchemin, C. et Schoumaker, B. (2004). *La migration vers les grandes villes au Burkina Faso. Le développement des régions d'origine a-t-il un impact ?* Université catholique de

Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement, Document de Travail n° 21.

Blion, R. et Bredelou, S. (1997). La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais, in *Le modèle ivoirien en questions*, 707-737.

Chaleard, J-L. (1996). *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris: KARTHALA.

Colin, J-Ph. (2012). La petite production d'ananas en Côte d'Ivoire: d'une crise à une autre. *Autrepart*, volume 3, n° 62, 37-56.

Dabiré, B. (2007). Les Déterminants Familiaux de l'Emigration Rurale au Burkina Faso. *Etude de la population africaine*, volume 22, n° 1, 107-135.

Dabiré, B. et Ilboudo, F. (2004). *Etude sur les statistiques des migrants aux Burkina Faso, Migration de la main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique de l'Ouest*. Projet OIT – UE RAF/02/M12/EEC.

Daffé, G. (2009). Les transferts d'argent des migrants sénégalais : entre gains de bien-être et risques de dépendance. *Globelics*, 7<sup>ème</sup> Conférence internationale, 6-8 Octobre 2009, Dakar.

Hauhouot, A. (2002). *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan: Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EUCI).

Koffie-Bipko, C. (2011). La culture du manioc à Bonoua, in Koffie-Bipko C. et Nassa D. (éds.). *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire (185-202)*. Paris: L'harmattan.

Kouakou, N. (1999). *Analyse économique des transferts inter ménages : le cas de Bonoua*. Rapport de stage. Abidjan: ENSEA.

Kouamé, G. (2006). Du conflit intra-familial au conflit inter-ethnique autour des transferts fonciers, Colloque international " Les frontières de la question foncière", Montpellier.

Mahamadou, Z. (2003). La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. *Politique africaine*, n° 90, 113-126.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)- BURKINA FASO (2000). *Politique nationale de population du Burkina Faso*. Révision n°1.

Oura, R. (2010). *Agriculture et urbanisation : le cas de Bonoua*. Thèse de doctorat unique, Université de Cocody.

Oura, R. (2012). Crise de l'ananas et reconversion à la culture du manioc dans la sous-préfecture de Bonoua. *Les lignes de Bouaké-La-Neuve*, n°4, p. 128-151.

Younoussi, Z. (2008). Emigration internationale et pauvreté au Burkina Faso : Qui reste, qui part et qui retourne ? *Chaire Quetelet, Louvain la neuve*, 20 p.

Younoussi, Z. et Piché, V. (2003). Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou au Burkina Faso. *Etude de la population africaine*, volume, 20 n° 1, 69-87.